

Compte rendu de l'assemblée générale de la SAES

Lyon, 3 juin 2016

Ouverture de l'AG

Le Président de la SAES, Pierre Lurbe, déclare l'assemblée générale ouverte à 16h, et fait d'abord procéder à l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale tenue lors du Congrès de Toulon, le 5 juin 2015. Il rappelle à cette occasion que depuis l'année dernière, il y a une seule assemblée générale annuelle au sens propre et statutaire du terme, l'assemblée tenue à l'occasion des journées de septembre étant désormais une assemblée dite plénière. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer à son rapport moral, P. Lurbe annonce le résultat des élections au bureau, en remerciant les collègues qui se sont chargé du dépouillement. Il y avait 117 votants. Lyndon Higgs (116 voix), Mélanie Joseph-Vilain (116 voix) et Martine Yvernault (114 voix) ont été réélus pour un deuxième mandat de deux ans au sein du bureau. En raison des départs de Bernard Cros, Pierre Lurbe et Anne Page, trois postes étaient à pourvoir cette année : ont été élus Jean Albrespit (114 voix), Emily Eells (115 voix), et Alexandra Poulain (111 voix). Le bureau renouvelé arrêtera la répartition des fonctions entre ses membres lors de sa première réunion, le 5 juillet prochain. Il est toutefois une fonction qui a d'ores et déjà été pourvue, celle de président de la SAES : Pierre Lurbe a le grand plaisir d'annoncer à l'assemblée que le bureau dans sa nouvelle composition s'est réuni immédiatement après le dépouillement du vote du comité, et a élu Wilfrid Rotgé comme nouveau président de la SAES.

P. Lurbe souhaite très chaleureusement la bienvenue aux trois nouveaux élus, salue non moins chaleureusement la confirmation au bureau des trois réélus, et adresse toutes ses félicitations à Wilfrid Rotgé, dont le statut est celui de président élu jusqu'à la fin du Congrès, qui marquera le moment de son entrée en fonction. Il souligne que W. Rotgé sera le premier spécialiste de linguistique à présider la SAES. Il adresse ensuite ses remerciements les plus chaleureux à Anne Page et Bernard Cros ; au terme de ce compagnonnage de quatre ans au sein du bureau, il tient à leur dire toute sa reconnaissance pour leur dévouement et leur efficacité exemplaires au service de notre communauté, en qualité respectivement de vice-présidente chargée des affaires scientifiques puis de vice-présidente chargée de la recherche, et de trésorier-adjoint puis de trésorier de plein exercice.

Ces remerciements seraient incomplets, si n'y étaient pas inclus les organisateurs de ce magnifique Congrès, Manuel Jobert, Marie-Agnès Gay, Catherine Delesalle, et toute l'équipe qui les épaula au sein du comité d'organisation, sans oublier les étudiants dont la contribution est essentielle au bon déroulement de l'ensemble.

Rapport moral du président

Ce rapport moral aura cette année un format inhabituel, car il s'agit d'un rapport de fin de mandat, qui marque un passage de témoin au nouveau président qui prendra ses fonctions dès demain. C'est la fin d'une séquence de quatre ans, mais cette séquence s'inscrit elle-même,

sans solution de continuité, dans la trame ininterrompue de l'histoire de la SAES. L'action des bureaux qui se sont succédé ces quatre dernières années s'inscrit dans la continuité directe de celle des bureaux précédents : certains des projets qui ont abouti pendant la période qui s'achève avaient été lancés pendant le mandat de mon prédécesseur, Jean Viviers (Livre blanc de la recherche, revue *Angles*, pour ne citer que ces deux exemples) ; le bureau qui prend la relève poursuivra à son tour les actions entreprises pendant la mandature qui prend fin. Cette continuité est d'autant plus grande que le bureau n'est jamais renouvelé en bloc : c'est la garantie de son fonctionnement harmonieux et sans heurts, et du maintien d'une mémoire collective qui contribue à structurer et pérenniser son identité.

Où en est la SAES en juin 2016, et qu'ont apporté les quatre années écoulées ?

La SAES se porte bien, et même très bien. Notre société compte à ce jour près de 2400 membres, 28 sociétés affiliées, dont pas moins de 5 l'ont été depuis 2012 : SAGEF (Société des Etudes Anglophones sur les Femmes, le Sexe et le Genre), FATHOM (French Association of Thomas Hardy Studies), ARDAA (Association pour la Recherche en Didactique de l'Anglais et en Acquisition), SEM (Société d'Etudes Modernistes), Biography Society. Cette liste est révélatrice de la très grande variété des objets d'étude, des thématiques, des méthodes de recherche, qui caractérise le champ de l'anglistique. On pourrait avoir une impression d'éclatement, mais pourtant, tout cela fait d'excellents anglicistes, et nous rappelle que la SAES est bien la maison commune de tous les anglicistes : nous avons beaucoup plus en commun que nous ne l'imaginons parfois. Notre identité collective commune est une réalité, dont notre Congrès annuel est le lieu d'expression par excellence.

Depuis plusieurs années maintenant, l'accent est mis sur le caractère professionnel de nos Congrès, avec les tables rondes formations et recherche, qui abordent des questions qui nous concernent tous. En 2012, sous le mandat de Jean Viviers, la table ronde consacrée à l'ANR fut pionnière ; depuis, se sont succédé des TR consacrées à la question de l'Open Access, avec Pierre Mounier (2013), aux MOOCs, avec Eric Bruillard (2014), à l'évaluation de la recherche, avec les délégués scientifiques du HCERES, Laurence Talairach-Vielmas et Martine Schuwer (2015), à la professionnalisation de la formation, avec José Rose (2015 également). Le Congrès de 2015 a été le premier au cours duquel deux TR ont été organisées, et il en va de même cette année.

Les liens entre les sociétés savantes affiliées et le bureau ont été renforcés par la mise en place de rencontres régulières, tant dans le cadre du Congrès que dans celui des journées de septembre. Par la même occasion, des liens se sont aussi tissés entre les sociétés elles-mêmes, notamment par le biais d'une liste de diffusion spécifique mise en service l'an dernier.

Ces évolutions ont eu lieu dans le cadre d'une année SAES doublement réorganisée, du point de vue du calendrier, et du point de vue du contenu. Calendrier : pour des raisons sur lesquelles je ne reviens pas, mais qui ont été longuement exposées et débattues en AG, le Congrès a été reculé à juin, et simultanément avancé dans la semaine puisqu'il a désormais lieu du jeudi au samedi ; de même, les journées dites « d'octobre » ont été avancées à septembre. Contenu : la différenciation entre les deux grands événements annuels que sont le Congrès et les journées de septembre est clairement marquée, ces dernières étant désormais pleinement consacrées aux concours et au bilan de la session du CNU, en sus des traditionnelles réunions des sociétés affiliées. Je tiens à remercier les présidents ou vice-présidents de jurys de concours, ainsi que les présidents ou vice-présidents du CNU avec

lesquels j'ai eu le plaisir de travailler au cours de mon mandat, et qui ont été les bienvenus à la tribune de nos assemblées : Françoise Bort, Claire Charlot, Chantal Manes, Antoine Mioche, Claire Omhovère, et Bertrand Richet ; Agnès Celle, Pierre Cotte, et Jean Viviès. En tant que lieu de rencontre et d'échange pour l'ensemble de notre profession, la SAES demeure irremplaçable.

La structure du bureau de la SAES a été modifiée, pour mieux affirmer l'existence des deux piliers traditionnels que sont le pôle recherche et le pôle formations. La responsabilité du pôle recherche a été dédoublée, pour être partagée entre un(e) vice-président(e) chargé(e) de la recherche (successivement Carle Bonafous-Murat et Anne Page), et un(e) vice-président(e) chargé(e) des affaires scientifiques (successivement Anne Page et Martine Yvernault) ; il en va de même pour le pôle formations, dont la responsabilité est partagée entre un(e) vice-président(e) chargé(e) des formations (successivement Anne-Florence Gillard-Estrada, Maryvonne Boisseau, et Wilfrid Rotgé), et un(e) secrétaire adjoint(e) chargé(e) des formations (Claire Tardieu). La réflexion dans ces deux domaines a été extrêmement nourrie, et a pris appui sur le travail considérable des commissions compétentes : la commission formations, pilotée par Claire Tardieu, s'est occupée du suivi du MEEF, du dossier LANSAD, de l'évolution du métier ; la commission de la recherche, sous la houlette d'Anne Page, a travaillé au Livre blanc, qui est présenté dans le cadre de ce Congrès. Au nom de la SAES, j'exprime notre reconnaissance collective à tous les membres de ces commissions, qui n'ont été avares ni de leur énergie ni de leur temps pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées. L'élection constitutive du collège des doctorants a eu lieu hier matin ; cette nouvelle structure, dont la mise en place est supervisée par Martine Yvernault, permettra aux doctorants membres de la SAES de mieux se connaître, et de travailler ensemble à la définition de doctoriales renouvelées, dont la première édition, encore expérimentale, vient d'avoir lieu.

Le secrétariat général, assuré successivement par Florence March et Rémy Bethmont, reste la cheville ouvrière du bureau, dont il assure le fonctionnement régulier, s'occupant entre autres de l'annuaire et des élections annuelles. A la vice-présidence en charge du Congrès et des relations avec l'AFEA se sont succédé Brigitte Félix et Laurent Roesch, grâce à qui nous avons une visibilité à moyen terme (2020) sur nos Congrès futurs et les universités qui les accueilleront. Depuis le Congrès de Toulon l'an dernier, une convention écrite avec l'université d'accueil précise clairement les responsabilités respectives des deux partenaires (SAES et établissement organisateur) ; un vide juridique est ainsi comblé. La veille documentaire, qui est une contribution essentielle à l'information de notre communauté, et a été instituée sous le mandat de Jean Viviès, a été assurée successivement par Anne-Florence Gillard-Estrada et Mélanie Joseph-Vilain ; tâche non moins importante, dont dépend le bon fonctionnement du comité électoral annuel, et donc la vie démocratique de la SAES, que celle des relations avec les correspondants, dont Florence March, Philippe Vervaecke, Anne-Florence Gillard-Estrada et Mélanie Joseph-Vilain ont eu la charge. Le site internet, qui centralise un très grand nombre d'informations de tous ordres, est indispensable à l'exercice même de notre métier. De 2012 à 2014, c'est Françoise Baillet qui a veillé à son bon fonctionnement, avant d'être relayée par Lyndon Higgs, qui a conduit et mené à bien sa spectaculaire rénovation. Notre site a de nombreuses fonctionnalités nouvelles, ce qui a entraîné la disparition de l'annuaire papier, mais aussi du Bulletin, qui après un quart de siècle de bons et loyaux services, avait perdu sa raison d'être ; de nouvelles rubriques y ont été créées, comme le Jardin du souvenir, dédié à la mémoire de nos collègues disparus.

Rien de cela n'aurait été possible sans le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent qui provient des seules cotisations des membres de la SAES. Le rôle du trésorier est donc essentiel : on doit à Bertrand Richet un travail monumental de réorganisation et de rationalisation de notre trésorerie, travail continué et poursuivi par Bernard Cros, qui a en outre la tâche parfois ingrate de gérer notre liste de messagerie. Malgré un certain nombre d'incidents que je n'évoquerai pas ici, mais dont chacun se souvient, notre liste n'est toujours pas modérée, et il n'est pas prévu qu'elle le soit ; c'est le gage d'une souplesse irremplaçable, et si la modération de notre liste n'est pas à l'ordre du jour, c'est à vous, et à votre sens de la responsabilité, chères et chers collègues membres de la SAES, que nous le devons. Même si nos médiateurs, Adolphe Haberer puis Albert Hamm — qui m'ont chargé d'excuser auprès de vous leur absence à notre AG —, ont été amenés à intervenir dans certains cas, ce n'est arrivé que rarement.

La SAES poursuit sa mission fondamentale de défense et d'illustration de la recherche en études anglaises, de plusieurs manières complémentaires : grâce au Fonds SAES, pérennisé à l'Université d'Avignon depuis octobre 2009, dont la responsabilité a été confiée à Florence March, puis à Laurence Belingard, cette dernière en qualité de chargée de gestion ; grâce au Prix de la recherche SAES/AFEA, dont le règlement a été renouvelé en 2013, et dont le jury, présidé par Dominique Sipièrre, puis Agnès Alexandre-Collier, accomplit chaque année un travail considérable de lecture et d'évaluation, dont nous leur sommes collectivement très reconnaissants ; grâce à la revue *Angles*, dont un comité de réflexion piloté par Anne Page avait préparé le lancement, et qui en sera bientôt à son n°3 – le travail du rédacteur en chef, Yan Brailowsky, et de l'ensemble du comité de rédaction mérite d'être salué.

Comme toujours, la SAES intervient dans le débat national, que ce soit en son nom propre, ou que ce soit en liaison avec l'AFEA et ses présidentes successives, Isabelle Alfandary et Nathalie Caron, ou bien encore dans le cadre du Forum des Sociétés Savantes ou du Groupement des Associations de Langues et Cultures Etrangères (GALET). Pour ne citer que quelques exemples, au cours des quatre années écoulées, la SAES, seule ou en association avec d'autres sociétés savantes, est notamment intervenue dans les débats sur la Refondation de l'école, a contribué aux assises de l'ESR, a proposé sa réflexion sur le cadre national des formations, est intervenue auprès du Ministère au sujet de la réforme du CAPES et de la mise en place du MEEF, a défendu le maintien du CNU en tant qu'instance nationale de qualification, s'est inquiétée de la suppression du plurilinguisme à l'oral du concours d'entrée à l'ENA. Tout récemment, à la fin mars, le GALET a été reçu au Ministère par Madame Pascale Laborier, conseillère SHS du secrétaire d'État, pour un entretien dont le compte-rendu a été diffusé peu avant le Congrès de Lyon. L'ensemble de ces documents sont archivés et consultables sur notre site. Ces initiatives n'ont pas toujours été couronnées de succès, et c'est un euphémisme, mais pour citer Guillaume Ier d'Orange, « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer » ; il ne fait pas de doute que la SAES, sans se décourager, entreprendra encore et encore, et persévéra dans ses entreprises.

La SAES a également un rôle international important, au sein d'ESSE, qu'elle a contribué à fonder en 1990. En tant que président de la SAES, je siège ès-qualités au Board d'ESSE depuis 2011, où je nous représenterai encore, pour la dernière fois, à Galway au mois d'août prochain ; les réunions du Board ont toujours été intenses, fructueuses, et conviviales, grâce à sa présidente actuelle, Liliane Louvel, mais aussi à son prédécesseur, Fernando Galván, auxquels je rends conjointement hommage. Je rappelle qu'à l'occasion des deux derniers Congrès d'ESSE, nos collègues Catherine Paulin (Istanbul, 2012) et Line Cottegnies (Košice, 2014), nous ont fait l'honneur de représenter la SAES lors de conférences semi-plénières très

suivies, et que c'est Michel Van der Yeught qui portera nos couleurs à Galway : c'est bien la SAES dans toute sa diversité qui est ainsi représentée. Pendant mon mandat, j'ai régulièrement représenté notre société à l'occasion des Congrès des sociétés européennes sœurs, en Allemagne, en Espagne, au Portugal, en Hongrie, et tout récemment encore, au Royaume-Uni.

Au moment de quitter mes fonctions, je ne peux que dire ma reconnaissance aux membres de la SAES qui m'ont confié ce mandat à Limoges en 2012 ; aux membres du bureau avec lesquels j'ai eu la chance, l'honneur, et le bonheur de travailler pendant ces quatre années, en tant que *primus inter pares* ; à toutes celles et tous ceux que je n'ai pu nommer individuellement, membres des instances mises en place par la SAES ; à vous toutes et vous tous, membres de la SAES, sans le soutien de qui rien n'aurait été possible. Plus lointainement, je tiens à dire ma reconnaissance aux membres des bureaux auxquels j'ai appartenu avant d'être président, et à celle et ceux de mes prédécesseurs avec lesquels j'ai très directement travaillé : tout récemment encore, en tant que vice-président chargé des relations internationales (2010-2012), pendant le mandat de Jean Viviès ; et à une époque antédiluvienne – littéralement, puisqu'au moment où je m'adresse à vous, la France est sous les eaux –, en tant que trésorier, sous la présidence de Jacqueline Genet (1990-1992), puis de Louis Roux (1992-1996).

Ce rapport aurait pu s'intituler « Fin de partie », mais c'est un peu triste ; ou bien « En attendant Godot », mais nous n'avons plus à attendre, puisque nous avons d'ores et déjà un nouveau président ; il s'intitulera donc « Oh les beaux jours ! » : Oh les beaux jours que la SAES a connus ! Oh les beaux jours qu'elle va connaître encore !

Le rapport moral du président est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

Rapport du trésorier

Fichier adhérents et annuaire

Au 30 mai 2016, la SAES comptait 2 382 adhérents (68 de plus qu'au 30 mai 2015 : 138 arrivées pour 70 départs), une hausse de 2,8% par rapport à 2015, qui est essentiellement le fait de thésards. La question de la mise à jour du fichier a fondamentalement changé du fait de la création de l'intranet du nouveau site de notre société : la responsabilité des modifications appartient désormais aux adhérents eux-mêmes qui doivent les effectuer en ligne, même si le responsable du fichier effectuera de bonne grâce celles qui pourraient lui être adressées. Ceci est vital pour la bonne santé de notre institution et il conviendra de communiquer régulièrement à ce sujet auprès des adhérents et des correspondants de section. Seuls les changements liés au prélèvement bancaire doivent toujours transiter par le trésorier, ainsi que les documents relatifs à une première inscription, disponibles en ligne à la rubrique Adhésion avec les consignes.

Messagerie

Au 30 mai 2015, la messagerie de la SAES comptait 1943 abonnés (+105, soit 5,7% de hausse). Chaque adhérent a la possibilité de modifier l'adresse qu'il utilise en se rendant sur le site web de la messagerie et en demandant un mot de passe (<https://listes.univ-pau.fr/sympa/review/saes>), même si, là encore, le responsable de la messagerie peut s'en charger. Cette page permet aussi de modifier également le mode de réception, si on ne souhaite pas recevoir les messages au fur et à mesure de leur publication mais, par exemple, un résumé des messages en fin de journée. Il faut bien différencier cette page du site de la SAES sur lequel il n'est pas possible de modifier l'email utilisé pour la messagerie. Les adresses aol.com, hotmail.fr et yahoo.com continuent de poser des problèmes récurrents. Idéalement, il serait bon que les adhérents utilisent une adresse professionnelle, qui a l'avantage de bien identifier leur nom et leur institution de rattachement.

Trésorerie

La situation financière de notre société est toujours aussi saine. Les cotisations sont suffisantes pour assurer la gestion courante des activités. L'épargne permet de pourvoir à tout accident potentiel et d'assurer les investissements ponctuels nécessaires, comme ce fut le cas ces derniers temps pour le nouveau site. Il est à noter que le montant des cotisations n'a pas augmenté depuis 2011 et que celles-ci demeurent modestes au regard de ce qu'exigent d'autres sociétés savantes. Elles constituent toujours notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l'AFEA au titre des bourses de thèse et de HDR et des frais liés à l'organisation du Prix de la Recherche. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent peu (un peu moins de 700€ pour l'année 2015), mais la vocation de la SAES et la politique du Bureau ne sont pas de prendre des risques inconsidérés sur les marchés financiers.

État de caisse 2013-2015 (en euros)

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
31 déc. 2013	5 461,14	53 719,37	76 840,72	136 021,43
31 déc. 2014	3 132,63	77 721,23	52 221,55	133 075,41
31 déc. 2015	1403,57	78 417,53	42 131, 15	121 952,25

Comme en 2014, la Société a dépensé en 2015 plus d'argent qu'elle n'en a encaissé (environ 12 000 euros), mais le résultat net est trompeur. Si le produit des cotisations est stable (+332 euros), certaines dépenses ont été affectées par des anomalies passagères relevant de la conjoncture. Ces dépenses se déclinent en sept catégories : site et annuaire, congrès, fonctionnement du Bureau, activités hors Bureau, bourses et subventions, participation à ESSE et frais bancaires. Les deux anomalies principales concernent l'annuaire et les congrès.

1. Pour la seule et unique fois, la SAES a eu à supporter à la fois les coûts de l'**annuaire papier** (10 000 euros) et ceux de la création du nouveau **site internet** (6 929 euros),

lancé en mars 2016, mais dont la réalisation a commencé au printemps 2015.

L'annuaire ancienne formule a connu sa dernière édition, ce qui permettra d'économiser dès 2016 les frais liés à sa fabrication et surtout à son expédition.

2. Les coûts liés aux **congrès** ont été... neuf fois plus élevés qu'en 2014, du fait de l'envoi très tardif par l'université de Caen des factures relevant des crédits d'initialisation du congrès 2014 (3 000 euros) et des frais d'hébergement du Bureau (un peu plus de 6 600 euros avancés par Caen), et qui ont été réglées sur l'exercice 2015.
3. Les frais liés aux **activités de la Société hors Bureau** (Commission Recherche, Commission Formations, Prix de la Recherche, Revue Angles, agrégation) ont été en légère hausse (+900 euros).
4. Les **frais de fonctionnement du Bureau (hors congrès)** ont baissé de près de 3 000 euros, toujours pour des raisons conjoncturelles liées à la réception plus ou moins tardive de certaines factures.
5. Les **bourses de thèse et de HDR** accordées conjointement par la SAES et l'AFEA sont en légère baisse (-1 600 euros). Le trésorier de la SAES verse la première moitié des bourses après leur proclamation, la seconde étant conditionnée à l'envoi au trésorier par les lauréats des justificatifs, à concurrence du montant de la bourse, et à la communication d'un rapport d'utilisation scientifique aux responsables des bourses aux bureaux de l'AFEA et de la SAES. Une fois le bilan exact effectué en fin d'année, l'AFEA s'acquitte de sa quote-part (50%). La quote-part correspondant à 2014 devait être versée durant l'été. Signalons que la plupart des lauréats ne demandent pas la deuxième partie de la bourse avant plusieurs mois, souvent l'année civile qui suit, ce qui décale les versements.
6. Trois **subventions pour publication** ont été accordées contre une seule en 2014 (SEAC, SEPC, Société de stylistique).
7. La **contribution à ESSE** est revenue à son étiage habituel (près de 17 000 euros), après le double paiement exceptionnel de l'exercice précédent, ESSE exigeant désormais des sociétés qui la composent que les cotisations soient versées avant la fin de l'année d'exercice et non au premier trimestre de l'année suivante.
8. Les **frais bancaires** ont été stables. Le nombre de rejets de prélèvements a été marginalement supérieur à celui de 2014.

Bilan au 31 décembre 2015 (en euros)

Postes	<i>Recettes 2014</i>	<i>Dépenses 2014</i>	<i>Recettes 2015</i>	<i>Dépenses 2015</i>
<i>Cotisations</i>	67 001,00	1 863,00	67 345,00	1876,00
<i>Agrégation</i>		745,55		850,27
<i>Annuaire</i>		10 322,57		10 548,61
<i>Bourses</i>	8 789,24	14 092,70	5 319,10	12 425,00
<i>Comm Formations</i>		563,20		294,00
<i>Comm Recherche</i>		2882,40		2985,80
Congrès		1 979,57		17 102,21
ESSE		32 724,00		16 983,00
<i>Fonctionnement bureau</i>		13 256,22	0,21	10 377,64

<i>Frais bancaires</i>	0,29	991,51		1 045,90
<i>Intérêts bancaires</i>	1 382,69		696,30	
<i>Prix recherche</i>		2 191,22	2 720,23	3 300,93
<i>Revue SAES</i>		934,50	17,00	1 624,50
<i>Site</i>				6 929,01
<i>Subventions</i>		455,00		1 810,73
TOTAL	77 173,22	83 001,04	76 097,84	88 113,60
		-5 827,82€		-12 015,76€

Le trésorier demande le quitus à l'assemblée, qui lui est accordé à l'unanimité.

Trésorerie 2016

Le prélèvement 2016 a eu lieu le 10 février dernier dans de bonnes conditions. Le coût des prélèvements (février-avril) s'est élevé à 894,75 euros pour 67 542 euros de recettes. Le nombre de prélèvements rejetés a légèrement augmenté — 58 contre 45 l'an dernier, soit à peine 0,2% du total — mais on ne saura trop insister sur la nécessité de faire suivre toute modification bancaire le plus vite possible au trésorier. Quelques adhérents paient par virement, tandis que les chèques ont presque disparu (11).

Etat de caisse 2016

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	TOTAL
30 mai 2016	2 280,27	78 417,53	89 131,15	169 828,95

Trésorerie au 30 mai 2016 (en euros)

<i>Postes</i>	<i>Recettes 2016</i>	<i>Dépenses 2016</i>
<i>Cotisations</i>	68 138,00	1 984,00
<i>Agrégation</i>		0,00
<i>Annuaire</i>		0,00
<i>Bourses</i>	6212,50	2 400,00
<i>Comm Formation et recherche</i>		1580,92

<i>arecherche</i>		
<i>Congrès</i>		1 522,00
<i>ESSE</i>		305,45
<i>Fonctionnement bureau</i>		4 213,04
<i>Frais bancaires</i>		979,52
<i>Intérêts bancaires</i>	0,00	
<i>Prix recherche</i>	1 033,56	655,52
<i>Revue SAES</i>		391,90
<i>Site</i>		12 208,15
<i>Subventions</i>		1 266,86
TOTAL	75 384,06	27 507,36
		+ 47 876,70

Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel (basé sur 2 350 adhérents) est aligné sur les années précédentes.

Budget prévisionnel 2016 (en euros)

Postes	Recettes 2016	Dépenses 2016
<i>Cotisations</i>	68 138,00	1 984
<i>Agrégation</i>		500
<i>Annuaire</i>		0
<i>Bourses</i>	7 500	15 000
<i>Commissions</i>		2 500
<i>Formation et Recherche</i>		
<i>Congrès</i>		11 000
<i>ESSE</i>		17 000
<i>Fonctionnement bureau</i>		10 000
<i>Frais bancaires</i>		1 300
<i>Intérêts bancaires</i>	800	
<i>Prix recherche</i>	1 600	1 500
<i>Revue SAES</i>		1 000
<i>Site</i>		16 000

<i>Subventions</i>		1 500
TOTAL	77 838	70 286

Le budget prévisionnel est approuvé par un vote unanime de l'AG. Le trésorier remercie l'assemblée, ainsi que les membres du Bureau avec lesquels il a eu le grand plaisir de travailler pendant quatre années.

Les comptes sont consultables par tous les adhérents sur simple demande auprès du trésorier.

Evolution du site Internet

La parole est donnée à **Lyndon Higgs**, secrétaire adjoint, responsable du site web de la SAES.

L'ancien site de la SAES, créé en 2009 par nos collègues de Poitiers, a été remplacé cette année par un tout nouveau site. Sa mise en production a eu lieu le 16 mars 2016, après un travail de préparation de plus de 18 mois : création d'un cahier des charges détaillé, choix d'une entreprise, coordination de la mise en place du site, transfert de données de l'ancien site vers le nouveau, etc. Il y a actuellement entre 300 et 600 visites par jour, et les rubriques les plus consultées sont « **concours** » (consultation des bibliographies de l'agrégation, et des annales (documents écrits et audio)) et « **colloques** » (annonces de colloques et de journées d'études).

L'organisation des rubriques a été repensée, la présentation des annonces de colloques améliorée, et un moteur de recherche a été rajouté.

Quelques jours plus tard, a été mise en production la partie « **intranet** » du site, réservée aux membres de la SAES et protégée par un mot de passe personnalisé. Cet « **espace adhérents** » contient l'annuaire électronique des membres (qui remplace l'annuaire papier).

1. Higgs montre les fonctionnalités de l'espace intranet : mettre à jour sa fiche personnelle, effectuer une recherche par nom, ou effectuer un tri des membres selon un ou plusieurs critères (statut, établissement, spécialité, etc.). Toutes les informations concernant le fonctionnement de l'annuaire se trouvent à cette adresse: <https://saesfrance.org/saes/espace-adherents/> Il insiste sur l'importance d'actualiser sa propre fiche à chaque changement de coordonnées ou de situation professionnelle afin que l'annuaire soit le plus à jour possible.

Les suggestions concernant l'amélioration de ce nouveau site sont toujours les bienvenues. Contactez le webmestre (webmaster@saesfrance.org)

Congrès de Reims

Laurent Roesch remercie l'équipe de Lyon 3 pour l'organisation du congrès. En 2017, c'est l'université de Reims Champagne Ardennes qui accueillera le congrès SAES les 1-2-3 juin.

Christine Sukic prend la parole au nom du comité d'organisation de Reims. L'équipe s'est mise au travail depuis plusieurs mois. Le thème du congrès sera « Reconstruction(s) », en référence à l'histoire locale, marquée par les guerres. Le comité va commencer à élaborer le texte de cadrage dès la semaine prochaine.

Laurent Roesch annonce que le bureau a décidé d'utiliser les économies réalisées par la disparition de l'annuaire papier en baissant les tarifs du congrès. En 2017, le tarif plein passera de 55 à 35 € (et 20 € pour les doctorants).

ESSE

Liliane Louvel, présidente d'ESSE, rend hommage à Pierre Lurbe pour son implication dans ESSE. Elle rappelle que les membres de la SAES sont tous membres de ESSE (9€ de leur cotisation SAES va à ESSE). C'est une manière de souligner le fait que la communauté scientifique dont les membres de la SAES font partie est européenne. ESSE représente, en effet, cette communauté et nous devons aider nos collègues dans les pays où les conditions de travail sont difficiles pour les universitaires, pour des raisons politiques, financières ou de choix de disciplines.

Liliane Louvel indique que le *Messenger*, qui coûtait 30000€, est désormais sous forme électronique sur le site. Il comporte une partie blog et une partie revue avec compte-rendus et thématiques. Le Messenger va évoluer vers une revue « peer-reviewed ». Avec les économies réalisées, on a augmenté le montant des bourses. Le prix du livre est désormais de 1500€ pour les deux types de prix dans chaque domaine de l'anglistique. Il est important que les collègues français publient davantage d'ouvrages en anglais afin de pouvoir concourir. ESSE accorde aussi des Book Grants de 300€ pour des achats de livres. Tous les renseignements se trouvent sur le site essenglish.org. Les doctoriales ESSE auront désormais lieu tous les ans, juste avant la réunion du Board of ESSE et non pas seulement les années de congrès. Une aide financière sera apportée aux candidats.

Liliane Louvel donne une idée du programme du congrès de Galway qui se déroulera en août. Le congrès suivant, en 2018, aura lieu à Brno en République Tchèque puis ensuite en 2020 à Lyon 2 et l'ENS Lyon. En 2022, il devrait normalement avoir lieu en Allemagne.

Intervention du président du CNU, Jean Viviers

Qualifications

109 collègues ont été qualifiés aux fonctions de MCF (75% des candidats), 26 aux fonctions de Professeur (79% des candidats). On semble s'orienter par ailleurs vers une dématérialisation des dossiers.

CRCT et Promotions

Le CNU disposait de 9 semestres CRCT pour 63 candidats. 6 ont été accordés à des MCF et 3 à des PR. Le CNU a rédigé une motion, qui a été diffusée, pour déplorer ce nombre très insuffisant. Il demande que soit revu le dispositif des CRCT, non conforme aux « standards internationaux » invoqués par ailleurs dans des rapports officiels (IGAENR).

Promotions

32 collègues ont été promus MCF hors classe, 11 PR 1, 9 PR Cl ex.1 et 3 PR Cl.ex2.
Proportions : 1/3 pour les MCF, 1/6 pour les PR 1, 1/5 pour PR Cl ex.1 et 1/6 pour PR Cl.ex2.

État du dossier sur le suivi de carrière

Le sujet est en évolution régulière. Le décret du 2/9/2014 a fait apparaître une différence, passant de la notion d'« évaluation » à la notion de « suivi de carrière ». Puis la circulaire de mai 2015 a précisé que le suivi de carrière doit favoriser l'accompagnement professionnel et ne doit pas servir pour les promotions ou pour une modulation des services. Est-ce une modification de vocabulaire, ou une modification de fond ? Les sections CNU restent très vigilantes. En décembre 2015, la CP-CNU a voté pour un nouveau moratoire. 38 des 52 sections CNU ont émis un avis défavorable au suivi de carrière. Face aux motions, le Ministère a décidé de ne pas appliquer le dispositif mais a mis en place une expérimentation. 9 sections ont décidé d'expérimenter le suivi.

La 11^e section avait voté une motion lors de l'élection du bureau, réitérée par une autre motion lors de la session des qualifications de janvier (votée à l'unanimité à bulletins secrets) pour réitérer son opposition à l'évaluation récurrente, systématique et obligatoire. D'autres sections ont d'ailleurs repris le texte de cette motion. Le président a répondu le 13 avril au MESR que la section 11, dans le droit fil de ses positions antérieures, ne mettrait pas en place l'expérimentation proposée.

Enjeux : le suivi de carrière est clairement souhaité par certains acteurs, la ministre, le secrétaire d'État, la DGRH, des représentants de la CPU. Le CNU n'est pas soutenu par tous les milieux (voir les positions lors des Assises de l'ESR (2010), ou de certains parlementaires s'étant prononcés contre la qualification). Certains voudraient lui confier cette mission du suivi de carrière plutôt que celle de la qualification scientifique (si bien que le CNU pourrait avoir en quelque sorte les attributions d'une sorte de HCERES des personnels).

Le contexte budgétaire de nombreux établissements est par ailleurs serré : les tutelles répondent que la loi permet d'ores et déjà de jouer sur la modulation des services, et la Cour des Comptes le préconise aussi. Un rapport récemment publié de l'IGAENR propose de mettre en place la modulation et de renoncer à la référence de 192h. Il semble que nous approchions d'un point de contradiction entre la logique de statut national et la logique d'autonomie, dans laquelle le chef d'établissement est défini comme employeur et donc pourrait déterminer les services hors référence nationale. Donc le suivi de carrière pouvait/pourrait se concevoir comme un élément d'appréciation fourni par les pairs et non en local pour permettre de déterminer les services ou les promotions/CRCT.

Le groupe de travail CP.CNU et les échanges entre CPU, CP-CNU et DGRH semblent entre temps dessiner un compromis : le suivi ne pourrait avoir d'impact sur les services. Une appréciation dite « littéraire » serait donnée par le CNU, qui ne serait pas une notation, ne comporterait pas de quota, ni d'éléments comparatifs. Ne seraient pas concernés les EC recrutés ou ayant changé de grade depuis moins de 5 ans, et ceux proches de la retraite (4 ans). Par conséquent, la moitié des EC environ de chaque vague relèverait de ce nouveau suivi de carrière. Un avis serait envoyé à l'EC et non à l'établissement, et un autre plus court à l'établissement avec droit de réponse de l'EC.

Le président du CNU n'a cependant pas d'information stabilisée et le sujet va sans doute encore évoluer dans les mois qui viennent. Le groupe de travail de la CP-CNU continue ses travaux.

Pôle formations

Claire Tardieu, secrétaire adjointe aux Formations, rend d'abord compte du travail effectué par la Commission Formations de la SAES en 2015-2016. Elle rappelle que la commission formations de la SAES maintient le suivi du dossier MEEF suite à l'enquête menée en 2013-2014 et à l'actualisation présentée en juin 2015 au Congrès de Toulon. Ainsi a été mis à jour le *MEEF pour les nuls* avec en particulier un point sur les inscriptions hors MEEF pour les étudiants déjà titulaires d'un Master (diapo 3), les emplois « apprenti professeur » qui remplacent les emplois « avenir professeur » (diapo 9), les annexes sur les notions et thématiques (dernière diapo) en lien avec la réforme du collège.

Elle poursuit en annonçant la fin de l'enquête sur le secteur LANSAD menée en 2015 par la sous-commission composée de Cédric Brudermann, Marie-Annick Mattioli, Anne-Marie Roussel et Cédric Sarré, enquête dont les premiers résultats avaient pu être présentés au Congrès de Toulon et dont la synthèse a été transmise par Anne-Marie Roussel lors de la table ronde de cette année. Elle rappelle aussi l'exposé fait, lors de cette même table ronde, par Cédric Sarré, Directeur adjoint du CLES, en charge des ressources humaines sur le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES), certificat qui concerne en priorité les étudiants LANSAD.

Tous les documents sont désormais en ligne sur le site de la SAES [à la rubrique Formations](#), à savoir : une synthèse de 5 pages, la présentation Powerpoint des résultats du questionnaire LANSAD et enfin, la présentation de Cédric Sarré.

Claire Tardieu présente ensuite les perspectives pour le Congrès de Reims de 2017 : il s'agit d'abord de mener l'enquête sur l'évolution du métier, entamée sous la vice-présidence de Maryvonne Boisseau. Un questionnaire sera diffusé à la rentrée permettant de présenter un panorama des réponses lors de la table ronde Formations du Congrès de Reims.

Enfin, l'objectif est plus globalement de rédiger un Grand Livre blanc de la Formation regroupant tous les travaux de la commission.

Claire Tardieu passe ensuite la parole à Wilfrid Rotgé, Vice-Président aux Formations.

Ce dernier présente le programme des journées de septembre qui auront lieu le vendredi 16 et le samedi 17 septembre 2016.

Livre blanc de la recherche en études anglophones

Anne Page, vice-présidente recherche, présente brièvement le [Livre blanc de la recherche](#) qui a été longuement présenté aux participants du congrès lors de la table ronde recherche. Il n'y avait pas eu d'état des lieux sur l'anglistique française depuis le Livre blanc SAES de 2001, coordonné par François Laroque sous la présidence de Michel Morel. Ce nouveau livre blanc tient compte des nombreuses évolutions qui ont bouleversé le paysage de la recherche française de ces quinze dernières années. Ce Livre blanc est l'œuvre de la Commission recherche de la SAES qui a élaboré des questionnaires à l'intention des présidents des sociétés savantes affiliées à la SAES et des directeurs d'unités de recherches relevant entièrement ou en partie de l'anglistique. C'est cette même Commission qui s'est chargée du dépouillement des réponses et de la rédaction des synthèses qui composent le Livre blanc. Celui-ci

- propose des données quantitatives recueillies auprès des structures pérennes—unités de recherche et sociétés savantes—dans le domaine des études anglophones, sans distinction d'aires géographiques, de périodes ou de disciplines ;
- met à disposition de tous une cartographie du champ, à des fins d'analyse et de comparaison ;
- dresse un état des lieux de la recherche en études anglophones permettant de mieux cerner son impact et ses évolutions ;
- précise le rôle des sociétés savantes comme éléments de structuration de la recherche ;
- identifie les points forts et les risques actuels dans le domaine des études anglophones et propose des pistes de réflexion stratégique.

Bourses SAES/AFEA

Martine Yvernault, vice-présidente chargée des affaires scientifiques, rappelle que les procédures relatives aux bourses conjointes SAES/AFEA sont [sur le site web](#). Elle annonce les lauréats SAES des bourses de thèse et d'HDR, puis les lauréats AFEA des bourses :

Lauréats SAES 2016	Lauréats AFEA 2016
Bellego Marine Thèse	Castet Anthony Thèse
Capdville Valérie HDR	Cogan Michaela Thèse
Dupouy Justine Thèse	Landragin Loisa Thèse
El Fekih Wafa Thèse	Dassé Marine Thèse
Gauthier Michael Thèse	Morin Alice Thèse
Haghshenas Leila Thèse	Salari Chiara Thèse
Lecossois Hélène HDR	Hamza Anissa Thèse
Peraldo Emmanuelle HDR	Manolescu Monica HDR
Petroff Florence Thèse	Wallart Kerry-Jane HDR
Velkov Asparouh Thèse	

Collège des doctorants

Martine Yvernault rappelle brièvement l’historique de la mise en place du Collège des doctorants. Les élections des représentants du collège ont eu lieu le 2 juin 2016. 3 candidats ont été élus : Myriam Ardoin, Anissa Hamza et Ernest Hounhouayenou. Des doctoriales ont eu lieu après les élections. Les doctorants ont de nombreuses idées pour l’avenir du Collège.

Revue *Angles*

Yan Brailowsky, rédacteur-en-chef de la revue, présente le calendrier et les thématiques des prochains numéros. En 2016, un numéro qui sera publié cet été sera intitulé : « *Angles and Limes: Examining and Challenging Research in Anglo-American Studies* » sous la direction de Pascale Antolin. Ce numéro reviendra sur les cas « limite » et les nouvelles disciplines qui intéressent l'anglistique. À l'automne 2016, un numéro intitulé « *Unstable states, mutable conditions* » sera publié sous la direction de Cornelius Crowley. Quatre numéros sont en préparation pour 2017 et 2018 : un numéro sur les « *Leisure studies* » (sous la direction de Thibaut Clément et Laurent Châtel), un numéro sur « *Experimental Art* » (sous la direction de plusieurs collègues d'Amiens et de Paris 8), un numéro sur « *Digital subjectivities* » et un autre sur « *Neoliberalism* ». Yan Brailowsky encourage vivement les membres de la SAES à soumettre des articles à la revue, qu'ils soient thématiques ou hors-thème. En effet, il ne faut pas oublier que *Angles* publie également des articles dans la section 'Varia'. La revue recherche activement des articles de qualité qui ne trouvent pas leur place ailleurs ; le comité encourage notamment les doctorants et les collègues étrangers à envoyer leurs propositions. La soumission pour la section 'Varia' n'est pas dépendante des appels à contribution thématiques ; les contributions peuvent donc être envoyées à tout moment de l'année.

La séance est levée à 18h30